



Association des Parents d'Élèves Les marmots Normanville

VIDE DRESSING 08 FÉVRIER 2026

REGLEMENT

Article 1 : L'APE Les marmots Normanville organise un « Vide dressing » le dimanche 08 février 2026 de 09h00 à 17h00 dans la salle des fêtes de la commune de Normanville. Cette manifestation se tient avec l'accord des autorités compétentes et avec selon le respect de la législation en vigueur.

Article 2 : Cette manifestation est réservée aux exposants « particuliers », non professionnels pour la vente d'objets personnels et d'occasion suivants : vêtements, chaussures et accessoires (femme, homme ou enfants) dans la limite des places disponibles.

Les vêtements et accessoires exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun être tenu pour responsable des litiges, vols, casses ou détériorations éventuelles.

L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants, copies de CD et DVD...)

Chaque exposant est responsable de son stand, de la provenance et de l'acheminement de ses articles sur le lieu de vente, de la détermination de leur prix, de l'aménagement et du rangement de son stand.

Les organisateurs se réservent le droit de retirer de la vente un objet qu'il jugerait ne pas s'inscrire dans l'esprit d'un « vide dressing ».

Article 3 : Les exposants sont des personnes majeures munies d'une pièce d'identité. Les exposants doivent pouvoir présenter une pièce d'identité tout au long de la manifestation.

Article 4: Le tarif est fixé à 7 euros la table de 1m40 + 2 chaises.

Afin de permettre à plus de personne de participer, nous limiterons à 2 emplacements par personne soit 2 tables de 1m40 + 2 chaises.

Une possibilité est donnée d'exposer avec un portique en respectant la libre circulation des personnes, pour des questions de sécurité.

Il est interdit à l'exposant de clouer, coller, scotcher quoi que ce soit sur les murs le long de son emplacement

Article 5: Les inscriptions seront prises en compte après réception du dossier complet :

- Bulletin d'inscription ci-dessous complété
- Règlement en chèque à l'ordre de APE Les marmots Normanville
- Copie recto/verso de la carte d'identité ou passeport
- Attestation sur l'honneur complétée

Le dossier doit être transmis à l'APE avant le 31 janvier 2026 soit :

- dans la boîte aux lettres de l'APE devant l'école
- soit par mail apelesmarmotsnnormanville@gmail.com

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.
Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée ; les places sont limitées.

L'APE se réserve le droit d'annuler l'évènement en cas d'inscriptions trop peu nombreuses.

En cas d'annulation par l'exposant, celui-ci s'engage à prévenir l'APE au plus vite.
Toute annulation par l'exposant après la date limite de remise des bulletins d'inscription soit à partir du 31 janvier à minuit ne fera pas l'objet d'un remboursement (sauf cas de force majeur étudié par l'APE avec justificatif).

Article 6: L'installation des exposants débute à 7h30. Les emplacements sont attribués par l'association organisatrice et ne peuvent être contestés. Seuls les organisateurs sont amenés à faire des modifications, si nécessaire.

La vente débute à 9h00 et se termine à 17h00 au plus tard ; heure à laquelle les exposants doivent libérer l'espace mis à disposition.

L'exposant devra avoir remporter ses déchets et emballages.

Les objets invendus ne peuvent être laissés sur place.

Article 7: La participation à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de son inscription.

Article 8: Les fonds collectés lors de cette manifestation (stands et buvette) seront au bénéfice des enfants de l'école de Normanville via l'APE Les marmots Normanville.

Article 9: Les données individuelles recueillies lors de cette manifestation ne font l'objet d'aucune session à des tiers ni d'aucun traitement de la part de l'APE. Ces informations sont collectées dans un registre tenu à la disposition des organismes de contrôle pendant toute la durée de la manifestation et déposées en préfecture.

Vous pouvez adresser tout rectificatif concernant vos données personnelles (en application de la loi Informatique, aux fichiers et libertés, pour l'exercice des droits des personnes à l'égard des traitements des données à caractère) auprès de l'APE : apelesmarmotsnormanville@gmail.com



BULLETIN INSCRIPTION

Vide dressing - Salle des fêtes de Normanville de 09h00 à 17h00 le dimanche 8 février 2026

Professionnels non acceptés

A compléter au nom du parent

Prénom NOM :

Domicilié(e) à :

Numéro de téléphone :

Email :

J'autorise l'APE à m'envoyer des actualités par email : Oui – Non

Numéro carte d'identité ou passeport :

Délivré(e) par la Préfecture de :

Tarifs:

1 table de 1m40 + 2 chaises soit 7 euros

2 tables de 1m40 + 2 chaises soit 14 euros

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et m'engage à m'y conformer.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

né(e) le :

domicilié(e) à :

déclare :

- ne pas être commerçant
- ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile (Art R329-1 du Code pénal)
- et que les marchandises proposées à la vente sont des vêtements, chaussures et accessoires personnels (femme, homme et enfants) de seconde main (cf règlement intérieur)

Fait à :

Le :

Signature :

A joindre pour l'inscription:

- La photocopie d'une pièce d'identité
- Le bulletin d'inscription
- L'attestation sur l'honneur